

# Production apicole

## CNE.10



**Collège d'Alma**  
EXPERTIS Formation continue



Photo: Richard Beaulieu

### DESCRIPTION

Ce programme s'adresse à toute personne désirant développer une entreprise apicole ou collaborer à son exploitation. Plus particulièrement, elle intéressera la relève, les producteurs apicoles, les personnes souhaitant diversifier leur production agricole, les producteurs de bleuets souhaitant assurer leur pollinisation, etc.

### L'ALTERNANCE TRAVAIL-ÉTUDES\*

Au cours de leur programme, les élèves ont l'opportunité de suivre deux stages rémunérés dans une entreprise apicole. Ceci leur permettra d'intégrer les compétences acquises dans une situation réelle de travail tout en bénéficiant d'un revenu intéressant.

\* Programme en processus d'accréditation par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec

### COLLÈGE D'ALMA

675, boulevard Auger Ouest  
Alma (Québec) G8B 2B7  
Téléphone : 418 668-7948  
Télécopieur : 418 668-4458  
Courriel : [dfc@calma.qc.ca](mailto:dfc@calma.qc.ca)  
[www.calma.qc.ca/expertis](http://www.calma.qc.ca/expertis)

## CONTENU DU PROGRAMME

Numéro	Description	Pondération	Unités	Heures
152-A01-AA	Analyse de la profession d'apiculteur	2-1-3	2,0	45
152-A02-AA	Biologie de l'apiculture	2-2-3	2,33	60
152-A03-AA	Les produits de l'apiculture	2-2-3	2,33	60
152-A04-AA	Développement d'une entreprise apicole	2-5-3	3,33	105
152-A05-AA	Comptabilité d'entreprise apicole	2-4-3	3,0	90
152-A06-AA	Gestion du travail en apiculture	2-1-3	2,0	45
152-A07-AA	Mise en marché des produits apicoles	2-2-3	2,33	60
152-A08-AA	Aménagement de bâtiments apicoles	1-3-3	2,33	60
152-A09-AA	Entretien et réparation d'équipement apicole	2-2-3	2,33	60
152-A10-AA	Développement des colonies d'abeilles	1-2-3	2,0	45
152-A16-AA	Santé du cheptel apicole	3-2-3	2,66	75
152-A12-AA	Production apicole	2-5-3	3,33	105
152-A13-AA	Pollinisation commerciale	1-2-3	2,0	45
152-A17-AA	Traitement des produits apicoles	2-2-3	2,33	60
152-A15-AA	Hivernage des ruches	1-2-3	2,0	45
152-232-AA	Utilisation des pesticides	2-1-1	1,33	45
152-A18-AA	Transformation des produits de l'apiculture	2-4-3	3,0	90

### Deux stages rémunérés en ATE

Total des heures de formation 40,63 1095

## CONDITIONS D'ADMISSION

- ◆ Posséder un diplôme d'études secondaires ou une formation jugée suffisante.
- ◆ Satisfaire aux conditions d'admission établies par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec.

## FRAIS D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION

- ◆ 35 \$ pour les frais d'admission (non remboursable).
- ◆ 65 \$ par session.

## DOCUMENTS OBLIGATOIRES

- ◆ Certificat de naissance;
- ◆ Dernier relevé de notes du Ministère (études secondaires);
- ◆ Relevés de notes du collégial et universitaire, s'il y a lieu;
- ◆ Curriculum vitae.

Note: La réussite de ce programme peut vous rendre admissible à une subvention à l'établissement de la Financière agricole du Québec.

